

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Familienpolitik
Akteure	Andere Organisation für überparteiliche Interessen
Prozesstypen	Volksinitiative
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Guignard, Sophie

Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Familienpolitik, Volksinitiative, Andere Organisation für überparteiliche Interessen*, 2017. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Soziale Gruppen	1
Familienpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

EO	Erwerbsersatzordnung
alliance f	Bund Schweizer Frauenorganisationen
männer.ch	Dachverband der Schweizer Männer- und Väterorganisationen
Pro Familia Schweiz	Dachverband der Familienorganisationen und Kompetenzzentrum für Familienpolitik

APG	allocations pour perte de gain
alliance f	Alliance de sociétés féminines suisse
männer.ch	Association faitière des organisations d'hommes et de pères
Pro Familia Suisse	Association faitière des organisations familiales et centre de compétence en politique familiale

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Familienpolitik

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 04.07.2017
SOPHIE GUIGNARD

L'association «Le congé paternité maintenant!» a lancé le 17 mai 2016 l'**initiative populaire pour un congé paternité raisonnable**. Le texte réclame un congé paternité d'une durée de vingt jours, à prendre de manière flexible, sur une année. L'association est composée de quatre organisations faîtières: travail.Suisse, männer.ch, Alliance F et Pro Familia Schweiz, qui regroupent environ 160 associations. Les initiants mettent en avant le retard de la Suisse en comparaison internationale face au congé paternité.

Les signatures nécessaires ont été récoltées avant la fin du délai, si bien que l'initiative a été déposée à la chancellerie le 4 juillet 2017.

Dans son message du premier juin de l'année suivante, le Conseil fédéral appelle le Parlement à rejeter l'objet. Selon le gouvernement, le coût d'un tel congé, à savoir environ 420 millions de francs par an, ce qui équivaut à un taux de cotisation APG de 0.11%, est trop lourd. Le Conseil fédéral estime qu'il est plus sage de laisser aux employeurs et partenaires sociaux la responsabilité d'introduire un éventuel congé paternité.¹

1) Message du Conseil fédéral, 1.06.2018; TG, 4.7.17; LT, NZZ, TA, 5.7.17